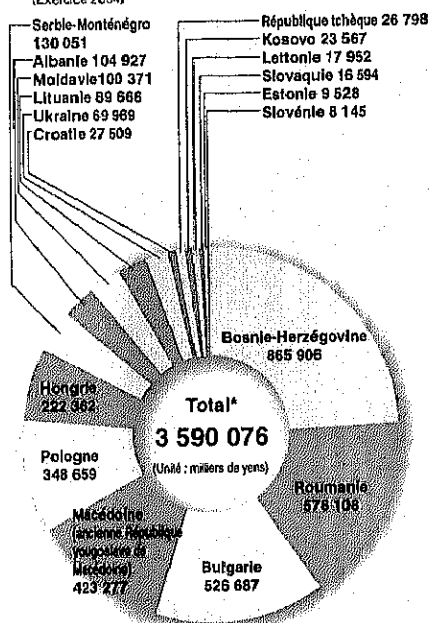


Europe



Piliers de l'aide Objectif : Consolidation de la paix et développement économique dans l'Ouest des Balkans

Résultats de la coopération par pays (Exercice 2004)



*Montant total de la coopération fournie aux pays mentionnés

L'aide apportée à l'Europe a débuté en 1989, avec un soutien à la transition vers l'économie de marché en Pologne et en Hongrie, avant d'être étendue à l'Ouest des Balkans. Accordée par des pays industrialisés à économie libérale, comme les États-Unis, le Japon et les États européens, l'aide visait à reconstruire les systèmes socio-économiques de ces pays, à permettre leur transition vers une économie de marché et à préparer leur intégration à l'Union européenne. En mai 2004, 10 pays d'Europe centrale et orientale ont adhéré à l'UE, qui a jugé suffisantes les réformes économiques et sociales entreprises. Par conséquent, l'aide dont bénéficiaient ces pays a été reportée sur les Balkans.

La JICA a accru son aide à la Roumanie et à la Bulgarie, deux pays dont l'adhésion à l'UE est envisagée pour 2007, afin d'améliorer leur situation socio-économique, dans la perspective de les émanciper de l'aide.

Dans l'Ouest des Balkans, en revanche, les effets des conflits perdurent et une certaine instabilité persiste. Comme la reconstruction économique y est encore à ses balbutiements, la JICA a reporté l'aide dont bénéficiaient les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) sur l'Ouest des Balkans.

Pour l'heure, dans cette zone, la JICA a essentiellement concentré ses efforts sur la reconstruction des infrastructures. Dans l'avenir, conformément aux discussions menées lors de la Conférence ministérielle pour la consolidation de la paix et le développement économique de l'Ouest des Balkans, qui s'est tenue au Japon en 2004, la JICA fournira une aide axée sur la consolidation de la paix et le développement économique. Une approche intégrant la perspective de la sécurité humaine est particulièrement importante pour la consolidation de la paix.

État actuel du développement régional

Soutien à l'élargissement de l'aide des PECO aux Balkans

Nombre de pays d'Europe occidentale ont connu une industrialisation et un développement économique progressifs. Avant l'effondrement de l'ordre mondial né pendant la guerre froide, Chypre, Malte, l'Albanie et l'ancienne Fédération yougoslave ont bénéficié, quoique

dans des proportions limitées, d'une aide du Japon.

Avec la fin de la guerre froide, les PECO, qui avaient adopté des économies planifiées sous la tutelle de Moscou, ont assisté à un effondrement de leurs économies, dû à l'inefficacité de leur gestion. En 1989, la Pologne et la Hongrie ont été les premiers pays à abandonner le communisme pour s'orienter vers une économie de marché. D'autres pays de la région les ont rapidement rejoints dans le processus de réforme économique et sociale. Les pays industrialisés ont salué ces réformes en faveur d'une transition vers l'économie de marché et ont entrepris d'apporter leur soutien à ces États. En juillet 1989, ils ont constitué le Groupe des 24 (G24) pour aider l'Europe centrale et orientale et pour assurer une coopération dans le cadre du groupe. Conformément à ces objectifs, le gouvernement japonais a successivement étendu le champ d'action de son aide, qui bénéficiait uniquement à la Pologne et à la Hongrie, à d'autres PECO. L'APD quant à elle bénéficie aux trois pays baltes, à l'Ukraine et à la Moldavie, qui appartenaient autrefois à l'Union soviétique.



Des JOCV présentent la culture japonaise dans une école primaire fréquentée par des enfants roms (projet de relance de la région de Kazaniak, Bulgarie).

Questions prioritaires dans les projets de la JICA

Des approches différenciées selon les groupes bénéficiaires

La plupart de ces pays ont entamé des réformes économiques et sociales dans l'objectif d'adhérer à l'Union européenne (UE). En conséquence, 10 pays – Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Chypre et Malte – sont devenus membres de l'UE en mai 2004. La Bulgarie et la Roumanie, quant à elles, devraient les rejoindre en janvier 2007. Bien que les nouveaux adhérents aient des problèmes spécifiques à résoudre et que des disparités existent entre les pays, ils remplissent tous les critères d'adhésion sur le plan politique, social et économique, ce qui permet d'affirmer qu'un certain niveau de développement a été atteint.

En contraste, les Balkans occidentaux, composés des pays de l'ex-Yougoslavie, sont à la traîne sur le plan du développement, en raison des conflits qui s'y sont déroulés et d'une dégradation du contexte économique.

L'Ukraine et la Moldavie, quant à elles, n'ont pas encore entièrement abandonné leurs économies planifiées. Pour ces pays, l'aide de la communauté internationale demeure nécessaire.

Bulgarie et Roumanie – Une adhésion à l'UE dans un avenir proche

La Bulgarie et la Roumanie, à la traîne des autres PECO pour l'adhésion à l'UE, espèrent pouvoir les rejoindre en janvier 2007. L'aide apportée par la JICA à ces deux pays a porté essentiellement sur la transition vers une économie de marché et la protection de l'environnement, comme pour d'autres pays d'Europe orientale. Dans la perspective de leur adhésion à l'UE, l'Agence assurera une coopération destinée à soutenir la création d'institutions dans ces domaines prioritaires, le développement durable par le

biais du développement des ressources humaines, et la mise en place d'un mécanisme permettant de passer de l'APD à une coopération avec le secteur privé.

Balkans occidentaux – Réconciliation ethnique et consolidation de la paix

La Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro, impliquées dans les conflits en ex-Yougoslavie, ont progressé dans la remise en état de leurs infrastructures. Elles ont retrouvé une certaine stabilité sociale et s'apprentent à passer du stade de la reconstruction à celui du développement. Toutefois, les Balkans occidentaux abritent aussi des États tels que la Macédoine et l'Albanie, composés de groupes ethniques qui se sont affrontés par le passé. Ainsi, lorsque des regains de tension se produisent entre communautés, pour des raisons politiques



Lors de l'étude sur le terrain, un expert fournit des explications sur la réalisation de cartes (Bosnie-Herzégovine).

Sur le Terrain Région de l'ex-Yougoslavie Aide à la création de cartes numériques

La compilation d'informations géographiques sert de base à l'édification de la nation

Les cartes sont essentielles à l'édification de la nation

Conséquence des guerres civiles des années 1990, l'ancienne Yougoslavie, autrefois caractérisée par sept frontières, six républiques, cinq groupes ethniques, quatre langues, trois religions, deux alphabets et une Yougoslavie, a été scindée en cinq pays.

À l'époque où la Yougoslavie était encore une entité, la carte du pays était établie et vérifiée par l'office fédéral des mesures. D'ailleurs, l'édition originale de cette carte est toujours conservée à Belgrade. Les pays indépendants nés à l'issue du conflit ont utilisé ce document, établi dans les années 1970, sans pouvoir le mettre à jour. Or les informations géographiques les plus récentes sont indispensables à la mise en place de plans de développement nationaux, portant sur la construction d'infrastructures, la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire. La Bosnie-Herzégovine et la Macédoine ont donc demandé

au Japon de réaliser une étude de développement pour l'établissement de cartes numériques.

Création de cartes numériques et transfert de technologie

Pour établir une carte numérique, il faut réaliser des prises de vue aériennes, par avion, avant de les analyser à l'aide d'équipements spécifiques, pour créer une carte de contours. Le mauvais temps a considérablement retardé les prises de vue aériennes. De plus, l'obtention des autorisations nécessaires à la réalisation des photographies aériennes depuis les pays voisins a, elle aussi, pris un temps considérable. Une fois les clichés réalisés, l'équipe locale n'a pas ménagé ses efforts pour rattraper le temps perdu.

Autrefois, les cartes de contours étaient considérées comme des informations militaires et elles coûtaient cher. Le grand public n'avait donc pas l'habitude de s'en servir. C'est pourquoi lors d'une étude réalisée en Macédoine, un concours de cartes a été lancé pour

les élèves des écoles primaires, et des formations ont été dispensées aux enseignants pour qu'ils puissent initier les enfants à l'utilisation des cartes. La JICA réalise des cartes numériques pour une partie du pays avec les équipes locales, ce qui servira de modèle pour le transfert de technologie. Pour les autres régions, les cartes seront réalisées par les équipes locales, qui contribueront ainsi à l'édification de leur nation.

(Bureau de la JICA en Autriche)



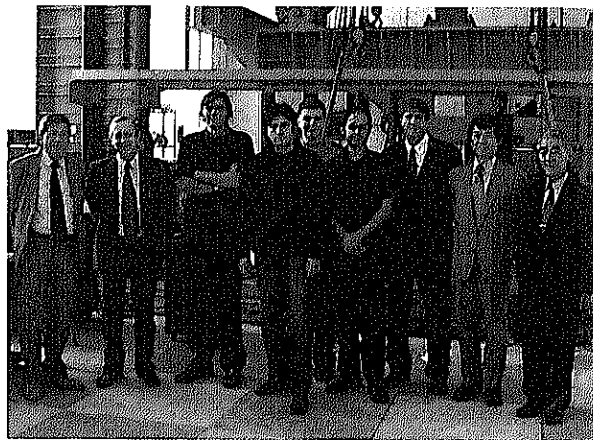
Le GPS permet la réalisation de mesures et d'observations (Macédoine).

ou économiques, un embrasement accidentel n'est jamais à exclure. La prévention des conflits et la consolidation de la paix dans cette région structurellement instable nécessitent des efforts incessants, essentiellement en faveur de la réconciliation interethnique. La JICA met en œuvre une coopération visant à renforcer la stabilité de la société pluriethnique, tout en réfléchissant à des mesures susceptibles de favoriser efficacement la réconciliation interethnique.

La Conférence ministérielle sur la consolidation de la paix et le développement économique dans la région des Balkans occidentaux s'est tenue à Tokyo, en avril 2004. Cette conférence a souligné le caractère indissociable de la consolidation de la paix et du développement économique, et a affirmé la nécessité de les réaliser de concert, avec le soutien continu de la communauté internationale. Outre l'aide qu'elle apporte à la consolidation de la paix, la JICA s'appuie sur cette politique pour aider les pays des Balkans occidentaux à développer leur secteur privé, notamment les petites et moyennes entreprises, et le secteur du tourisme, pour favoriser la création d'emplois.

Ukraine et Moldavie – Démocratisation et transition vers l'économie de marché

Situées aux confins de l'Europe et de la Russie, l'Ukraine et la Moldavie comptent parmi les pays les moins développés d'Europe, en raison de la forte influence de l'Union soviétique sur leurs économies et sur leurs sociétés,



Installation construite à titre expérimental dans le cadre d'un projet de coopération technique mis en œuvre depuis 2002 pour réduire les dommages provoqués par les nombreux séismes qui frappent la Roumanie.

qui a retardé le processus démocratique et la transition vers l'économie de marché. Si la démocratisation progresse sur le plan politique dans ces deux pays, quantité de problèmes subsistent, notamment sur le plan économique. Compte tenu d'un contexte difficile, marqué par la limitation des ressources pouvant être allouées à l'aide par le Japon et par d'autres problèmes, la JICA veillera à étudier attentivement les moyens les plus efficaces pour obtenir des résultats avec une aide limitée, les formes d'aide les plus judicieuses et le choix de domaines de coopération adéquats.

Sur le Terrain

Bosnie-Herzégovine Projet de coordination de l'aide

Création d'un système d'aide avec la coopération de tous les groupes ethniques

Amélioration des capacités administratives en vue du développement économique

En 2005, dix ans après la fin du conflit en Bosnie-Herzégovine (BH), l'enjeu du développement a évolué, passant de la reconstruction d'après-guerre au développement économique, dans la perspective d'une adhésion à l'Union européenne. En 2004, le gouvernement de BH a formulé une Stratégie de développement à moyen-terme (SDMT), qui a fixé pour objectifs l'amélioration de l'efficacité de l'administration et le développement des infrastructures. Ces objectifs constituent également une base importante pour favoriser les investissements dans le secteur privé. Dans le contexte actuel, la JICA apporte aussi son soutien au pays pour y encourager les investissements et améliorer les capacités dans l'administration (avec notamment la coordination de l'amélioration des capacités au ministère du Commerce extérieur et des Relations économiques, dans le but de mettre en œuvre un plan d'investissements publics).

Le maintien du dialogue avec tous les groupes ethniques est important

Le défi essentiel, pour la BH, réside dans la création d'un dispositif

permettant de relier, au sein de la nation, les différentes entités d'un système administratif complexe et d'assurer un échange d'information au sein de ce système. En BH, deux entités coexistent, la République Srpska et la Fédération de Bosnie-Herzégovine, divisée en 10 cantons. De plus, en 2000, le district de Brcko, qui n'appartient à aucune de ces deux entités, a été créé. Chaque entité possède sa propre administration, et les procédures administratives sont extrêmement compliquées. Bien que ce système ait été mis en place pour mettre un terme aux conflits ethniques et par respect pour chaque groupe ethnique, il est nécessaire d'assurer une coopération entre les différents groupes ethniques pour aboutir au développement. Dans ce contexte, une unité de coordination de l'aide a vu le jour au ministère du Commerce extérieur et des Relations

économiques, à l'initiative du Programme de développement des Nations unies (PNUD).

La BH a entamé un processus destiné à surmonter les conflits du passé, à coopérer avec les autres groupes ethniques et à permettre l'édification d'une nation. Nous avons la conviction que pour que l'aide allouée par la JICA pour l'amélioration des capacités administratives puisse être efficace, un dialogue permanent doit avoir lieu entre tous les groupes ethniques.

(Bureau de la JICA en Autriche)



Expert japonais de la coordination de l'aide entouré de membres du ministère du Commerce extérieur et des Relations économiques et du PNUD



Partie III Programmes de la JICA
par problème de développement

Chapitre 1 Approche des problèmes de développement

1	Vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	70
2	Développement social	74
3	Développement humain	80
4	Environnement mondial	86
5	Développement rural	92
6	Développement économique	97

Chapitre 2 Modalités de la coopération

1	Projets de coopération technique	103
2	Programme de formation au Japon	104
3	Coopération financière non remboursable	105
4	Programme d'envoi de volontaires	106
5	Participation des citoyens japonais à la coopération internationale	107
6	Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants	108
7	Secours en cas de catastrophe	109

Chapitre 3 Évaluation des projets

1	Évaluation	110
2	Suivi	113

Chapitre 1 Approche des problèmes de développement Vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Défis à relever par la communauté internationale pour le développement humain et l'élimination de la pauvreté



Construction d'une école en réponse aux besoins communautaires (projet d'éducation pour tous au Niger)

Que sont les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ?

Le sommet du Millénaire des Nations-Unies, plus grand rassemblement de chefs d'État et de gouvernement de tous les temps avec 189 pays représentés, s'est tenu à New York en septembre 2000. La déclaration adoptée lors de ce même sommet contient les objectifs de la communauté internationale pour le XXI^e siècle et réaffirme l'engagement des dirigeants de la planète à s'atteler globalement aux sept objectifs clés pour l'avènement d'un monde plus pacifique, prospère et juste : (1) paix, sécurité et désarmement ; (2) développement et élimination de la pauvreté ; (3) protéger notre environnement commun ; (4) droits de l'homme, démocratie et bonne gouvernance ; (5) protéger les groupes vulnérables ; (6) répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique et (7) renforcer l'organisation des Nations-Unies.

La déclaration recommande d'intégrer les objectifs de développement planétaires fixés lors des sommets des années 1990 dans un plan d'action prioritaire associant l'ensemble de la communauté internationale, afin de répondre aux enjeux majeurs liés à la promotion du développement humain.

De ce fait, parmi les objectifs convenus dans la déclaration du Millénaire, 8 OMD ont été retenus comme cibles essentielles à atteindre liées au deuxième des sept objectifs clés – développement et élimination de la pauvreté.

Les OMD couvrent plusieurs domaines et notamment la réduction de la pauvreté, le développement de l'éducation,

l'amélioration des soins de santé, la problématique homme-femme et la protection de l'environnement. Comme on peut le voir dans la figure 3-1, ils comportent 18 cibles et 48 indicateurs. La communauté internationale se sert donc des OMD comme d'un schéma directeur pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de ses programmes de développement et atteindre les objectifs du Millénaire d'ici à 2015.

En septembre 2005 – cinq ans après l'adoption de la déclaration du Millénaire – la 60^e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies a servi d'enceinte pour un sommet mondial en vue d'examiner les progrès enregistrés dans la réalisation des engagements souscrits en vertu de la déclaration générale. Le débat général annuel organisé par l'Assemblée générale a été, quant à lui, axé sur la suite à donner au sommet mondial.

Auparavant, en mars 2005, avait été publié le rapport de Kofi Annan, Secrétaire général des Nations-Unies, sur la déclaration du Millénaire, et en juillet 2005, s'était tenu le sommet du G8 de 2005 à Gleneagles, sommet au cours duquel le développement de l'Afrique avait été placé au cœur des questions à l'étude dans le cadre des OMD. Au plan mondial, 2005 a donc été une année importante pour l'étude et la mise en œuvre de mesures concrètes visant à atteindre les OMD dans leur ensemble, objectifs à la réalisation desquels la JICA contribue d'ailleurs activement en collaboration avec la communauté internationale.

Stratégie de la JICA pour les OMD

Sécurité des personnes – Réalisation des OMD par une action centrée sur l'être humain

Afin de mieux aider les pays en développement à atteindre les OMD, la JICA met l'accent sur le principe de base de « sécurité humaine », centré sur la personne. Dans ce cadre, elle espère que les pays en développement seront capables de renforcer leurs capacités à résoudre leurs problèmes de développement par eux-mêmes (et d'atteindre ainsi les OMD par leurs propres efforts et réalisations). Soulignant l'importance fondamentale de l'infrastructure dans la réalisation des OMD, la JICA œuvre activement dans ce domaine en soutenant le développement d'une infrastructure susceptible d'aider à réduire la pauvreté.

Sécurité humaine et OMD

Dans la déclaration du Millénaire, les OMD ciblent le développement et la réduction de la pauvreté. D'autres objectifs, comme « la paix, la sécurité et le désarmement », « les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance », « protéger les groupes vulnérables », etc.

sont étroitement liés les uns aux autres, et seul un plan d'action global garantit des résultats durables.

Pour la JICA, la sécurité humaine (axée sur la personne et couvrant toutes les menaces auxquelles celle-ci est confrontée) est indispensable pour réaliser les principes inscrits dans la déclaration du Millénaire.

L'Agence intègre donc dans tous ses programmes la perspective de sécurité humaine, afin de rehausser leur qualité, et dans le même temps, de contribuer au processus de consolidation de la paix, notamment à la reconstruction, à la prévention des catastrophes et des conflits, dans le but ultime d'aider les pays en développement à atteindre les OMD.

Développement des capacités et OMD

Le Japon s'est inspiré des connaissances et systèmes de nations industrialisées pour se moderniser et développer une société et des institutions propres.

Fort de cette expérience, la JICA soutient le développement humain, le renforcement des organisations

Figure 3-1 Les huit OMD et leurs cibles

1 Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	<p>Cible 1.1 Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour</p> <p>Cible 1.2 Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim</p>
2 Assurer l'éducation primaire pour tous	<p>Cible 2 D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires</p>
3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<p>Cible 3 Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005, et possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard</p>
4 Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	<p>Cible 4 Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</p>
5 Améliorer la santé maternelle	<p>Cible 5 Réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle</p>
6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	<p>Cible 6 D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle</p> <p>Cible 6 D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies graves, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle</p>
7 Assurer un environnement durable	<p>Cible 7 Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et les programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales</p> <p>Cible 7 Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson saine et à des services d'assainissement de base</p> <p>Cible 7 Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de bidonvilles</p>
8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	<p>Cible 8 Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire. Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux national et international</p> <p>Cible 8 S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés. La réalisation de cette cible suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés ; l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'annulation des dettes publiques bilatérales ; et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté</p> <p>Cible 8 Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la 22^{ème} session extraordinaire de l'Assemblée générale)</p> <p>Cible 8 Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme</p> <p>Cible 8 En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies permettant aux jeunes de trouver un travail décent et productif</p> <p>Cible 8 En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement</p> <p>Cible 8 En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier dans le domaine de l'information et de la communication, soient accordés à tous</p>

et institutions ; elle s'appuie dans cette entreprise sur le développement des capacités, qui donne aux populations des pays en développement la possibilité de résoudre par elles-mêmes leurs propres problèmes.

Dans la définition de développement des capacités, ces dernières sont définies comme les aptitudes d'un pays en développement à résoudre ses propres problèmes. Les capacités ne sont pas apportées par l'extérieur mais bien plutôt élaborées par le pays en développement. Les donateurs qui concourent à la création de ces capacités sont nécessaires en tant que catalyseurs indirects de processus internes permettant aux pays en développement d'élaborer leurs propres aptitudes à résoudre les problèmes ; les donateurs ne sont donc pas uniquement des fournisseurs

de technologies, d'équipements et de capitaux.

La JICA aide les pays en développement à réaliser les OMD et à les pérenniser en intégrant dans les activités qu'elle mène à cet effet la perspective de développement des capacités.

Infrastructure contribuant à la réalisation des OMD

Au sortir de la seconde guerre mondiale, le Japon est parvenu à la croissance économique grâce au renforcement de son infrastructure, de ses secteurs de production et de ses industries. Sur la base de cette expérience, le Japon a apporté son aide aux pays en développement, principalement en Asie, où il a mis plus particulièrement l'accent sur l'infrastructure économique et sociale, contribuant ainsi à

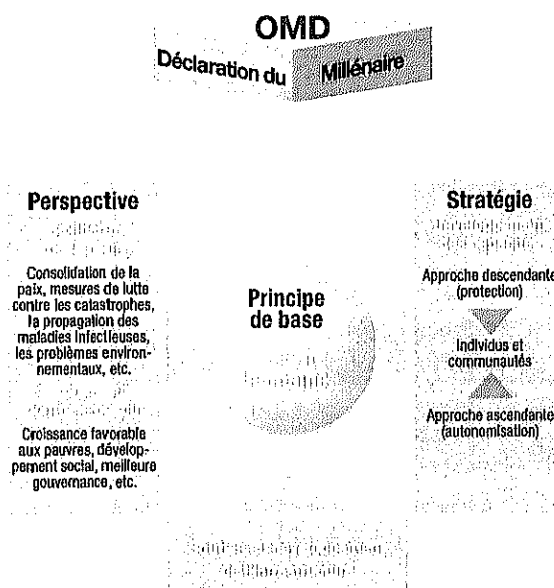
leur état de développement actuel.

Toutefois, il s'est avéré que le développement de l'infrastructure ne profite pas toujours aux populations défavorisées et qu'il nuit parfois à leurs conditions de vie et à leur environnement naturel. Au vu de ce constat, la JICA a redéfini l'infrastructure comme une base nécessaire pour atteindre les objectifs du développement – notamment la réduction de la pauvreté, les OMD et la croissance économique – et pour, au bout du compte, réaliser le potentiel de l'individu.*

En s'appuyant sur le concept de « sécurité humaine », la JICA axe désormais plus son action sur l'individu et s'oriente plus sur le développement d'une infrastructure qui donne aux individus des moyens d'existence, soutient la croissance économique au niveau national et régional, contribue à réduire la pauvreté et favorise ainsi la réalisation des OMD.

* Rapport d'étude : *A New Dimension of Infrastructure*, JICA, 2004

Figure 3-2 Stratégie de la JICA pour les OMD



Les OMD sont les objectifs spécifiques du projet de développement défini dans la déclaration du Millénaire. La JICA œuvre à la réalisation des OMD et à leur pérennisation par le biais d'une aide basée sur le principe de « sécurité humaine ». Ce principe comporte deux aspects :

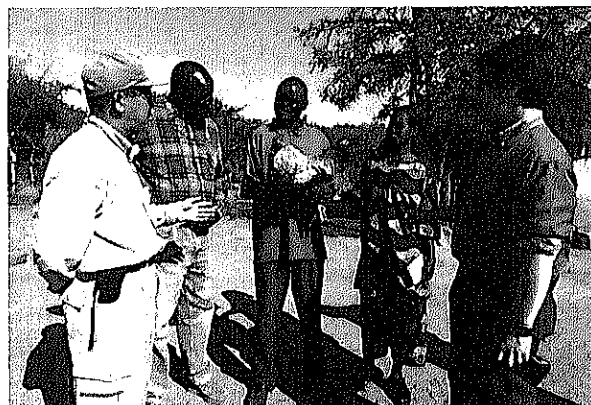
- (1) Perspective : apporter une aide qui permette non seulement de « se prémunir contre le besoin », mais aussi de « se libérer de la peur ».
 - (2) Stratégie : appliquer à la fois des approches descendante et ascendante pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités à traiter leurs propres problèmes (« Développement des capacités »).
- Dans le domaine du développement de l'infrastructure, nos actions de coopération consistent essentiellement à soutenir ces efforts.

Contribution de la JICA à la réalisation des OMD

La plupart des programmes de la JICA répondent directement aux secteurs abordés dans les OMD ou contribuent de manière indirecte à la réalisation des OMD dans divers domaines. L'aide directe est illustrée par la coopération dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, l'éducation de base, l'égalité des sexes, les soins de santé et la protection de l'environnement. Les résultats de la coopération de la JICA par le passé démontrent que la plupart de ses projets comportent une aide directement liée aux OMD.

La JICA contribue aussi de manière directe à la réalisation des OMD en collaborant, comme indiqué plus haut, au développement de l'infrastructure, et en soutenant une croissance économique durable.

Nous pensons par exemple que l'aide apportée



Développement rural à participation communautaire pour surmonter la pauvreté en Zambie, où 70 % de la population est dans le dénuement (projet de développement villageois participatif dans des régions reculées de Zambie). Photo : Katsumi Yoshida

Tableau 3-3 Proportion de domaines liés aux OMD dans les projets de la JICA

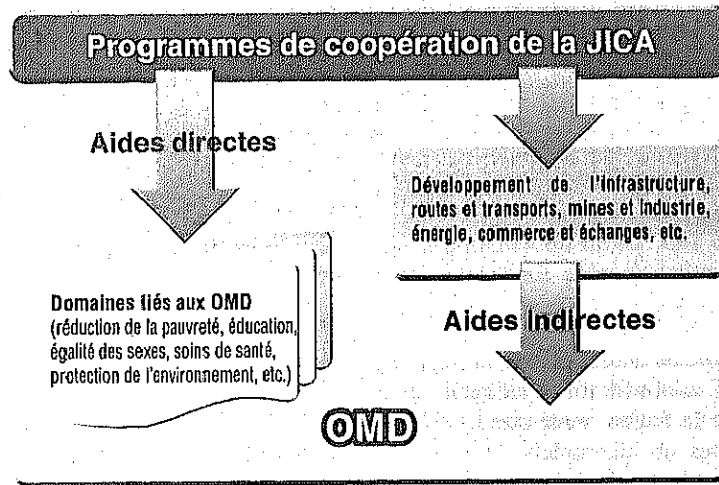
Domaines liés aux OMD	Part des dépenses d'exploitation (exercice 2003)
Réduction de la pauvreté (objectif 1)	25 %
Éducation de base (objectif 2)	4 %
Égalité des sexes (objectif 3)	11 %
Santé maternelle et infantile, santé génésique (objectifs 4 et 5)	3 %
Lutte contre les maladies infectieuses (objectif 6)	19 %
Environnement (objectif 7)	18 %
Finances, échanges, formation professionnelle et communication de l'information (objectif 8)	13 %

Remarque : certains projets couvrent plusieurs objectifs et sont donc comptés à plusieurs reprises dans le total.

dans un projet de construction et de réfection routière dans une zone rurale peut améliorer l'accès aux installations médicales régionales et aux écoles primaires et secondaires, et contribuer ainsi indirectement à réduire la mortalité infantile (objectif 4) et la mortalité maternelle (objectif 5) et à instaurer l'éducation primaire pour tous (objectif 2). La coopération dans les domaines des mines et de l'industrie, de l'énergie, du commerce et des échanges favorise la croissance économique dans les pays en développement et fait naître une force favorable à la promotion du développement social lié aux OMD.

L'aide de la JICA contribue donc directement et indirectement à la réalisation des OMD de diverses manières.

Figure 3-4 Projets d'aide de la JICA et OMD



Programme de lutte contre le VIH/sida en Tanzanie

ÉTUDE DE CAS

Depuis la découverte des premiers cas de sida en 1983, le gouvernement tanzanien s'efforce de prévenir la propagation de ce fléau, mais le nombre de malades ne cesse d'augmenter. Selon l'ONUSIDA (Programme commun des Nations-Unies sur le VIH/sida), le taux de prévalence du VIH parmi les adultes (15-49 ans) était de 8,8 % à la fin 2003, mais certains estimaient que le taux réel était de 20 %.

Le ministère de la Santé de Tanzanie a défini les objectifs à atteindre et s'engage à fournir d'ici à 2006 des services de soins de qualité pour les maladies sexuellement transmissibles (MST) dans tous les hôpitaux et les centres de santé, ainsi que dans la moitié des dispensaires, et d'établir des centres de conseil et de test volontaires (CTV) dans chaque province ; il prévoit aussi la formation adéquate de 1 600 conseillers, ce qui permettrait d'effectuer des dépistages sur 20 % des adultes.

En janvier 2001, le Japon et les États-Unis ont mené conjointement une étude de formulation de projets dans le domaine des soins de santé en Tanzanie. En collaboration avec le ministère de la Santé de Tanzanie et la Commission nationale de lutte contre le VIH/sida (TACAIDS) les deux pays ont confirmé leur engagement dans la lutte contre le VIH/sida. Le gouvernement japonais et la JICA, qui fournissent depuis 1997 des kits et des équipements de test du VIH, ainsi que du matériel pour le dépistage des MST, sont secondés par un système de livraison de fournitures médicales mis en place par une organisation non gouvernementale (ONG) américaine, système qui permet de résoudre le problème de sous-équipement dans les services de CTV à travers le pays. Le Japon, qui fournit actuellement environ 57 % des équipements et fournitures nécessaires, se concerte avec le gouvernement tanzanien sur la possibilité d'augmenter cette contribution pour les achats à venir.

La JICA collabore par ailleurs avec le ministère de la Santé au développement et à la formation de ressources humaines pour animer les centres de CTV et assurer les tâches de conseil et de gestion dans les installations régionales. Près

de 300 conseillers ont déjà été formés. En collaboration avec des ONG locales et au Japon, la JICA répond par ailleurs aux besoins locaux de connaissances précises sur le sida, encourage les changements de comportement en relevant le niveau de connaissances pratiques et techniques des membres de l'Association de la santé publique de la Tanzanie et des enseignants, et met en place des systèmes d'éducation communautaire et des services de soins pour les porteurs du sida.

Dans la perspective de sécurité humaine, la JICA soutient la Tanzanie dans la lutte contre le VIH/sida de manière quantitative (matériels et équipements, conseillers) et qualitative (développement des capacités de l'Association de la santé publique de la Tanzanie, de son personnel et des résidents) par le biais d'une coopération au niveau national (ministère de la Santé) – approche descendante – et d'une coopération directe au niveau communautaire – approche ascendante.



Un agent d'une ONG sensibilise des footballeurs au problème du VIH/sida lors d'un tournoi intervillage.
Photo : Katsumi Yoshida

Développement social

Gouvernance/TIC/Transports/Développement urbain
et régional/Centres Japon



Régulation de l'écoulement du trafic grâce à l'aide japonaise (Vietnam)

Vue d'ensemble du secteur du développement social

Dans de nombreux pays en développement, les systèmes législatif, administratif et judiciaire, qui sont essentiels à la vie de la nation, ainsi que l'infrastructure, sont sous-développés ou incomplets. Dès lors, la réduction de la pauvreté et le développement économique sont impossibles dans ces pays. Considérant ces problèmes comme inhérents au développement social, la JICA collabore avec ces mêmes pays pour développer leurs systèmes nationaux et leur infrastructure de base. Pour le premier point, l'Agence

apporte son aide dans le domaine de la gouvernance et pour le second, elle coopère dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), des transports et du développement urbain et régional. Elle soutient également les projets de Centres Japon. Dans la présente section, nous verrons la situation générale, les questions prioritaires et les activités menées dans les différents domaines du développement social.

Gouvernance (gestion des affaires publiques)

Situation générale

Depuis les années 1990, la gestion des affaires publiques est au centre de l'attention comme un élément pouvant influencer sur l'efficacité de l'aide au développement. Cette toute nouvelle attention vient de ce que l'on a compris que l'ancienne démarche d'ajustement structurel conduite par la Banque mondiale n'a pu donner les résultats escomptés en Afrique, suite à de nombreux problèmes politiques et administratifs, notamment un manque d'orientation politique, un processus de prise de décisions mal défini et une administration inefficace. En outre, avec la fin de la guerre froide, les grands pays donateurs ont commencé à considérer le soutien à la démocratisation, à la protection des droits de l'homme et à la transition vers une économie de marché comme des formes d'aide légitimes.

Pour la JICA, la gestion des affaires publiques doit conduire à la mise en place et au fonctionnement de l'ensemble du système de production, de répartition et de gestion des ressources d'un pays, d'une manière efficace et conforme à l'opinion publique en vue de parvenir au développement et à la stabilité de la nation.

Selon l'Agence, la gestion des affaires publiques est liée à trois domaines distincts : l'instauration et l'application d'un système politique démocratique pour le pays, les organes administratifs nationaux eux-mêmes et les relations de coopération entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé. Dans les pays en développement, la bonne gouvernance est une condition préalable importante pour déterminer l'efficacité de l'aide économique ; la JICA s'engage donc à contribuer au développement économique en influant de manière positive sur l'ensemble du système des pays en développement, tout en soutenant la bonne gestion des affaires publiques par la coopération technique.

Actions de la JICA

La JICA accorde beaucoup d'importance aux efforts spontanés du gouvernement du pays partenaire visant à améliorer la gestion de ses affaires publiques et à favoriser l'avancement et l'instauration de la démocratisation. À cet effet, la JICA adopte deux démarches : l'une consiste

à proposer des solutions et l'autre à réfléchir ensemble ; toutes deux aident le pays partenaire à choisir, élaborer et appliquer ses différents systèmes. Parallèlement, la JICA fournit des informations et conduit un dialogue destiné à soutenir le processus interne d'amélioration. L'Agence s'efforce de remplir les fonctions suivantes :

- 1) Fournir des possibilités de renforcement des institutions et susciter un changement de perception auprès des organisations gouvernementales et des personnes concernées
- 2) Soutenir la création de nouveaux systèmes et institutions
- 3) Soutenir la mise en place de mesures et de méthodes pour la conduite des systèmes et des institutions, l'amélioration des organisations et la valorisation des ressources humaines

Plus précisément, l'aide de la JICA dans le domaine de la gestion des affaires publiques couvre les trois catégories suivantes : l'instauration de systèmes démocratiques, le renforcement des fonctions administratives et la mise en place de systèmes juridiques.

Instauration de systèmes démocratiques

Le soutien dans ce domaine n'est pas axé sur l'établissement de systèmes et d'institutions étroitement liés à certaines valeurs politiques, il s'agit bien plutôt de sensibiliser les personnes concernées aux problèmes et à encourager chez elles un changement de perception en leur présentant des systèmes et des institutions de divers pays, notamment du Japon, et de leur proposer les choix possibles. Nous citerons deux exemples : d'une part, le soutien à la tenue des élections et la réforme de la police nationale en Indonésie et d'autre part, le projet de coopération régionale sur le renforcement des capacités en matière d'analyse de drogues pour améliorer l'application de la législation anti-drogue en Thaïlande, au Cambodge, au Laos, au Myanmar et au Vietnam.

Renforcement des fonctions administratives

Le soutien dans ce domaine s'attache à renforcer les

systèmes administratifs, promouvoir une décentralisation harmonieuse du pouvoir, favoriser la participation et stimuler la transparence.

Parmi les exemples de contribution au renforcement des institutions et des systèmes administratifs, et au développement des capacités des ressources organisationnelles et humaines des entités administratives, on peut citer : le soutien à la réforme de l'administration publique au Cambodge, le soutien à la politique économique en Indonésie, au Laos et au Vietnam, et le programme de coopération entre le Japon et le Myanmar sur l'ajustement structurel de l'économie de ce pays. Au rang des exemples de contribution à la décentralisation harmonieuse du pouvoir, il convient d'évoquer les actions et projets suivants : développement de capacités pour la gestion de la planification des autorités locales et le projet de coopération à la gestion locale en Thaïlande, les politiques de développement régional pour les gouvernements locaux et la valorisation des ressources humaines en Indonésie, et enfin, le développement des

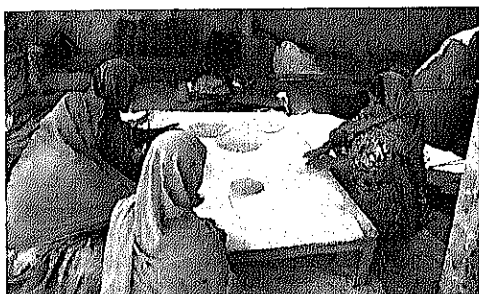
capacités des gouvernements locaux au Pakistan. Au titre de la contribution à la promotion de la participation et au renforcement de la transparence, il nous faut évoquer le projet de développement et d'autonomisation socio-économique de l'île de Cebu.

Renforcement des systèmes juridiques

Le soutien dans ce domaine est axé sur l'élaboration des lois de base, notamment le droit civil et commercial, et vise à promouvoir la transition vers une économie de marché et à établir la primauté du droit. Dans ce cadre, la JICA apporte une assistance à la rédaction et à la promulgation des lois au Vietnam et au Cambodge, un soutien au développement de divers systèmes d'exécution et d'application des lois au Vietnam et au Laos, et une aide en faveur de l'épanouissement de la profession juridique (juges, substituts, avocats) au Vietnam et au Laos.

Soutien pour l'égalité des sexes

La JICA apporte son soutien à la refonte des structures, des systèmes et des politiques sociales et économiques considérés comme facteurs d'inégalité entre les sexes. En Afghanistan, après de nombreuses années de conflit, l'Agence contribue à l'autonomisation économique des femmes par le développement communautaire avec son homologue, le ministère de la Condition féminine. Le projet a pour objectif de renforcer l'autonomisation des femmes et d'améliorer les conditions d'existence de celles dont l'éducation et les perspectives d'emploi ont été limitées sous le régime des Talibans. Au Cambodge, la JICA soutient



Femmes travaillant dans une fabrique de pain au Kandahar, en Afghanistan, où les sources de revenus sont rares pour ces dernières



Collaboration entre le ministre de la Condition féminine en Afghanistan (à droite) et le représentant d'une ONG

Sur le Terrain

Tanzanie

Formation aux techniques de gestion pour les chefs des villages et quartiers

Renforcement des attributions et des capacités des administrations locales

La valorisation des ressources humaines profite de la décentralisation

L'adoption de la politique de décentralisation en Tanzanie s'est accompagnée d'une redéfinition de l'organisation administrative, qui s'est traduite au niveau central par une limitation des activités aux fonctions de formulation, d'observation et d'évaluation des politiques et des normes, et au plan local par la possibilité de prendre l'initiative dans la mise en œuvre des services administratifs. Dans ces circonstances, le budget que les administrations locales peuvent dépenser à leur guise augmente et le renforcement de leurs capacités s'impose comme une priorité.

La JICA propose une formation pour les chefs de village et quartier, dont le rôle est d'assurer le lien entre leur communauté et la préfecture. Au cours de la formation, ces femmes et ces hommes apprennent à transmettre les directives de l'administration locale à leur communauté et à relayer les besoins de leur communauté auprès de cette même administration ; ils

permettent ainsi à leur communauté de se faire entendre auprès des services administratifs des pouvoirs publics locaux et d'obtenir de ceux-ci les diverses ressources (fonds et ressources humaines) dont leur communauté a besoin.

Formation généralisée des chefs communautaires

Les chefs communautaires acquièrent les connaissances et les méthodologies nécessaires pour assurer le bien-être des habitants de leur village et quartier : rôles et responsabilités des représentants administratifs, systèmes juridiques appliqués à l'administration locale, bonne gestion des affaires publiques, démocratie, modalités de fonctionnement des conseils de village et de quartier, planification participative et gestion des fonds, protection de l'environnement, problématique homme-femme et exploitation des terres. Au terme de la formation, les chefs communautaires regagnent leur village et leur quartier, où ils participent au développement régional et

assurent le lien entre administration et communauté locale, car ils partagent la même optique que leurs administrés.

Le partage des coûts entre la JICA et le ministère de l'Administration régionale et des Autorités locales a permis de former les chefs de quartier (450 personnes) de tout le pays en trois ans et de démarrer celle des chefs de village la quatrième année. Actuellement, l'objectif est de renforcer le système afin d'assurer de manière constante la formation de nouveaux chefs communautaires.

(Bureau de la JICA en Tanzanie)



Chefs communautaires célébrant à travers des chants l'aboutissement de leur formation

les membres du ministère des Affaires féminines dans leurs activités, depuis la collecte de données et l'analyse des statistiques sexospécifiques jusqu'à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques. L'objectif est de renforcer les orientations proposées dans un souci d'harmonisation de

l'action des ministères, agences et organisations, afin que le gouvernement intègre les perspectives sexospécifiques dans ses politiques, ses plans de développement et ses projets, et accorde plus de considération à la problématique homme-femme.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Situation générale

TIC et développement socio-économique

Élément moteur de la croissance économique, les TIC contribuent à l'accélération du développement socio-économique dans une vaste gamme de domaines au niveau social, économique et administratif. Exemples : l'administration électronique, vecteur d'amélioration des services administratifs aux résidents, l'apprentissage électronique dans le domaine de l'éducation, le commerce électronique dans le domaine des échanges et les systèmes d'information géographique (SIG) pour la création de cartes et l'observation météorologique. Les gens qui n'ont pas accès aux TIC ou qui n'en ont pas la maîtrise ne peuvent toutefois bénéficier de ces avantages et ce fossé numérique génère des disparités économiques. La manière de combler ce fossé avec les pays industrialisés et d'utiliser activement les TIC pour renforcer la croissance économique et les services sociaux dans les pays en développement est au cœur des enjeux du développement.

Lors du sommet du G8 de juillet 2000 à Kyushu-Okinawa, un groupe de travail appelé Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT) a été formé avec pour mission d'exploiter les opportunités offertes par les TIC et de combler le fossé numérique ; plus tard, en 2003, s'est tenu le sommet mondial sur la société de l'information (SMIS).

Avant le sommet de juillet 2000, le gouvernement japonais avait annoncé un ensemble de mesures pour combler le fossé numérique international. Le QG stratégique des TIC avait été installé dans le secrétariat du Cabinet et une stratégie électronique pour le Japon avait été présentée en 2001. Cette dernière définit, dans le cadre d'une politique internationale, les mesures en faveur d'une coopération dans les domaines des TIC avec les pays étrangers, notamment l'Asie, et les modalités d'une coopération pour combler le fossé numérique avec les pays en développement.

Remarques à propos de la coopération

Si l'importance des besoins de coopération en matière de TIC varie suivant les pays, certains points relatifs à la mise en œuvre de cette coopération doivent absolument être pris en compte. Premièrement, les principaux acteurs du domaine des TIC appartiennent au secteur privé et sont en partie soutenus par des fonds publics ou des capitaux provenant d'APD : la coopération technique exercée dans le cadre de l'APD est donc limitée. Le deuxième point concerne la vitesse d'évolution technologique : la coopération liée aux TIC doit être mise en œuvre de manière rapide et intensive pour que les résultats escomptés ne soient pas dépassés à la fin de la coopération. Troisièmement, comme la plupart des experts envoyés par le Japon viennent du secteur privé et qu'il n'y a pas beaucoup d'ingénieurs de talent, même au Japon, la coopération prend le plus souvent la forme de contrats avec des entreprises qui détachent des ingénieurs disposant de compétences nécessaires pour atteindre un objectif sur une période limitée, moyennant une certaine rémunération. Quatrièmement, matériels et logiciels doivent être réactualisés

au bout de quelques années seulement et il faut donc au préalable vérifier les mesures fiscales liées à la maintenance et à l'exploitation informatiques dans le pays partenaire pour pouvoir planifier les besoins en équipement et en matériel.

Actions de la JICA

Partant de l'ensemble de mesures de coopération détaillées annoncé par le Japon en 2000 concernant le fossé numérique, la JICA a identifié cinq objectifs stratégiques de développement dans le domaine des TIC.

Objectifs stratégiques de développement de la JICA

Le premier objectif touche au développement des capacités relatives à la formulation de politiques en matière de TIC. La JICA envoie des conseillers dans le cadre d'un appui à l'élaboration d'orientations dans les domaines des télécommunications, du développement de l'industrie des TIC, de la réduction des disparités intérieures, de la protection des usagers (mesure destinée à accroître la qualité et la quantité des services de TIC et à contribuer à la reconnaissance sociale des usagers, en se fondant sur la formulation de stratégies nationales en matière de TIC).

Le second objectif concerne la valorisation des ressources humaines dans le domaine des TIC. Pour que le pays dispose de ressources humaines pouvant assurer la promotion et la transmission des TIC auprès de l'ensemble de la population, la JICA participe à la formation d'ingénieurs, de décisionnaires, d'enseignants, etc. La coopération est assurée suivant différents modes : mise en œuvre d'un projet de coopération technique pour l'amélioration des capacités des centres de formation et des universités ; construction de bâtiments et fourniture d'équipements grâce à l'aide financière ; et possibilité d'étudier dans des établissements japonais pour les élèves de l'enseignement supérieur. Des volontaires de la JICA, des JOCV notamment, sont employés comme enseignants dans les instituts universitaires de technologie et les centres de formation professionnelle locaux. Dans le cadre de la valorisation des ressources humaines, certains résidents locaux sont invités à suivre une formation technique au Japon. Cette activité, qui intervient suivant différents modes, constitue une part toujours plus importante de la coopération technique dans le domaine des TIC.

Le troisième objectif est lié au développement de l'infrastructure de communication. La JICA participe à l'aménagement du réseau de communication de base du pays et de l'infrastructure de communication rurale, particulièrement difficile à construire et peu profitable pour le secteur privé. La JICA participe à la mise au point d'un plan directeur du réseau de communication par le biais d'études de développement. Ensuite, lorsque le pays en développement a installé l'infrastructure seul ou avec une aide financière, un soutien est apporté, dans le cadre d'un projet de coopération technique, pour la mise en place du système de maintenance et d'exploitation de l'infrastructure installée, etc.

Les trois objectifs susmentionnés sont les piliers du développement socio-économique engendré par les TIC.

Le quatrième objectif est relatif au gain d'efficacité et

aux avantages résultant de l'utilisation des TIC dans divers secteurs. L'introduction de ces technologies conduit à des gains en termes d'efficacité, de productivité et de service dans plusieurs domaines : gestion électronique dans l'administration, apprentissage électronique dans l'éducation, ou encore soins médicaux, statistiques, cartographie et observation météorologique. La JICA contribue à promouvoir l'utilisation des TIC dans chacun de ces domaines.

Coopération technique à distance et JICA-Net

Le cinquième objectif* est lié à l'utilisation des TIC en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide. Le programme JICA-Net (coopération technique à distance) répond à cet objectif. Il comporte (1) des conférences et des séminaires à distance, (2) des téléconférences, (3) la mise au point de matériels pédagogiques multimédia, et (4) des formations sur le Web ; toutes ces composantes servent à réduire le fossé numérique et contribuent à (1) gagner en efficacité, (2) progresser en qualité, (3) étendre les possibilités des projets de coopération technique.

Depuis le lancement du programme JICA-Net en 2002 et l'extension des centres satellites, avec les conférences et séminaires à distance, ainsi que l'augmentation des contenus diffusés, l'efficacité de la coopération technique à distance est de plus en plus reconnue et son utilisation s'est développée. Le plus important dans l'avenir consiste à élaborer des contenus pouvant compléter la coopération technique de la JICA et conduire, de façon stratégique et systématique, à un accroissement en termes de qualité et d'efficacité, susceptible de répondre aux besoins inhérents aux problèmes de développement traités par la JICA. Parmi les contenus proposés jusqu'à présent, « L'expérience du Japon en matière d'éducation » accroît l'efficacité de la coopération technique en présentant les expériences du Japon de manière intuitive, alors que « La télédétection » permet de se substituer à la

formation traditionnelle grâce à JICA-Net.

Si l'on veut promouvoir le recours à la coopération technique à distance, il faut l'intégrer explicitement dans la planification de projets comme les Centres Japon. La collaboration avec les organisations extérieures est également déterminante. Jusqu'ici, la JICA a partagé des installations avec le Réseau mondial de formation pour le développement (GDLN) de la Banque mondiale et hébergé avec cette dernière des séminaires à distance ; des négociations sont en cours sur le partage de leurs programmes d'enseignement à distance respectifs et des contenus élaborés en commun. Cette technique est aussi utilisée pour des échanges éducatifs internationaux mettant en relation des enfants de deux pays grâce à une liaison entre une école primaire au Japon et un centre satellite JICA-Net. Enfin, il est important de promouvoir la coopération technique à distance en collaboration avec d'autres organisations au Japon.

La JICA poursuit diverses actions devant permettre d'influer sur le développement économique et social réel d'un pays ou d'une région grâce aux TIC ; elle choisit à cet effet des TIC convenant à la situation effective du pays ou de la région considérés, tout en tenant compte des initiatives du pays ou de la région partenaire.

En décembre 2003, des orientations liées à différents thèmes afférents au domaine des TIC ont été formulées. Ces orientations thématiques seront utilisées au cours de l'exercice 2005, notamment pour la formulation de projets ; des politiques de coopération régionale doivent être formulées à l'avenir.

* Le programme de coopération global du gouvernement japonais intègre quatre objectifs dont le quatrième prône le recours aux TIC dans le cadre de l'aide. Deux des cinq objectifs de la stratégie de développement de la JICA sont fondés sur cette approche des TIC dont l'utilisation dans divers domaines doit générer un gain d'efficacité et des retombées positives (objectif 4), et renforcer l'efficacité de l'aide et sa pertinence (objectif 5).

Sur le Terrain Bhoutan

Projet d'extension du réseau d'abonnés et valorisation des ressources humaines

Développement autonome de l'infrastructure de télécommunications

Extension du réseau téléphonique local grâce à la coopération financière non remboursable

Le Bhoutan a grandement renforcé ses réseaux téléphoniques locaux grâce à la coopération financière non remboursable du Japon dans le cadre du projet de développement du réseau de télécommunications intérieur (1991-1997). Les réseaux téléphoniques locaux restaient malgré tout sous-développés dans certains domaines et les citoyens n'avaient pas tous accès aux services de téléphonie.

Bhoutan Telecom (BT) a alors décidé d'installer un réseau téléphonique. Au vu de ses ressources financières limitées, de la pénurie d'engins de chantier et de matériels, et de ses carences technologiques, BT a demandé à la JICA de lui envoyer des experts en télécommunications. En 2001, l'Agence a détaché les premiers experts et fourni les équipements et matériels associés. Depuis, elle poursuit son action en vue d'améliorer les réseaux téléphoniques locaux, en mettant particulièrement l'accent sur les compétences en matière

de conception.

Pensant que les chances de développement autonome du Bhoutan étaient limitées s'il dépendait d'équipements et de matériels fournis par le Japon, les experts ont proposé des activités ingénieuses pour progresser sur le terrain dans le cadre du projet.

Spectaculaire augmentation des lignes téléphoniques

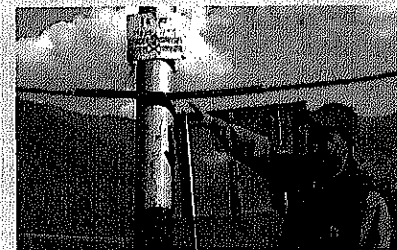
Les ingénieurs du Bhoutan ont ainsi réussi, en procédant par tâtonnements, à créer des outils en utilisant les matériels disponibles localement et l'environnement est de plus en plus favorable à leur autonomisation.

Au cours de l'exercice 2004, BT a proposé sept idées d'amélioration ingénieuses : s'intéressant à la maintenance et à la surveillance des installations, elle a réussi à diminuer le taux de pannes téléphoniques. BT a décidé d'étendre ces mesures à l'ensemble de la firme au cours de l'exercice 2005.

Grâce à ce type de coopération technique, à la fin de 2004, le nombre

d'abonnés avait rapidement augmenté, passant à 30 000 lignes, soit 1,7 fois le chiffre de 2001 et le nombre de cabines téléphoniques publiques avait également rapidement augmenté, passant à 69, soit une multiplication par un facteur 2,2. Internet s'est lui aussi propagé rapidement et, en février 2005, le réseau d'informations administratives installé au Bhoutan permettait l'échange régulier d'informations entre le gouvernement central et les administrations locales.

(Bureau de la JICA et des JOCV au Bhoutan)



Réutilisation de gâches de câble usagées pour protéger les fils téléphoniques (proposition d'employés de BT)

Transports, développement urbain et régional

Situation générale

Pour soutenir le développement et la croissance durables des pays en développement, il est essentiel d'établir une infrastructure économique et sociale dans les zones urbaines et rurales où les gens se rassemblent pour vivre, ainsi qu'une infrastructure de transport pour assurer le déplacement des biens et des personnes.

Dans certains pays en développement toutefois, la démonstration de l'efficacité de l'infrastructure n'a pu être faite, suite à un développement urbain et régional anarchique, ainsi qu'une sous-utilisation, une exploitation et une gestion inappropriées de cette même infrastructure. En outre, l'aménagement d'équipements, tels que routes, aéroports et ports s'est traduit de manière négative sur le plan social, avec notamment la réinstallation de résidents et des destructions de l'environnement dans certains cas. De ce fait, l'amélioration du niveau de vie de la population, la croissance économique, ainsi que la réduction de la pauvreté et l'accomplissement des OMD se sont avérés difficiles.

Dans de telles circonstances, la JICA encourage les résidents à participer et collaborer à des ONG, etc., pour que soit mise en place une infrastructure qui tienne compte du « pour quoi » et du « pour qui », qui soit axée sur les usagers et la population à proximité des zones d'aménagement, et que l'on ne s'intéresse plus uniquement au développement de l'infrastructure en soi.

Transports

Les transports doivent contribuer à générer des revenus et améliorer les conditions de vie, mais aussi à stimuler l'économie par le convoyage efficace des biens et des personnes. L'exigence d'une infrastructure de transport routier, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire toujours meilleure demeure vitale dans les pays en développement comme dans le reste du monde. Les besoins en termes de maintenance, de gestion, de réparation et de modernisation sur les installations vieillissantes devraient augmenter rapidement.

Cependant, il faut aussi penser aux incidences négatives du développement de l'infrastructure et aux paradoxes pour faire face à ces difficultés. Les problèmes potentiels liés à l'impact sur l'environnement, notamment l'obligation de reloger les habitants proches des infrastructures, ainsi que les bruits et vibrations liés au transport, touchent nombre de personnes.

L'infrastructure de transport exige une quantité importante de fonds et des coûts supplémentaires non négligeables pour réduire les effets négatifs de son extension, alors que les ressources financières disponibles sont dans la plupart des cas limitées. Il est donc toujours plus important de s'assurer que les projets de développement n'ont pas seulement pour objectif la construction d'une infrastructure, mais bien plutôt la fourniture de services de transport conformes aux attentes des usagers.

Développement urbain et régional

Dans les zones urbaines des pays en développement, l'urbanisation progresse suite à l'accroissement démographique et à l'exode rural. Si l'avancée de l'urbanisation s'est traduite de manière positive pour le développement économique et la gestion des services urbains, elle génère divers problèmes, comme la

détérioration du milieu de vie urbain, l'engorgement du trafic, l'insécurité publique, l'apparition de squats et de taudis. De plus, les zones périurbaines et les zones rurales sont confrontées à maints problèmes, comme le déclin des économies régionales, les retards dans le développement de l'infrastructure et la pénurie de services publics.

Résultant d'un ensemble de phénomènes interdépendants, ces problèmes ne peuvent pour la plupart être résolus de manière individuelle par la coopération, car les besoins régionaux sont toujours plus variés et plus complexes.

Parallèlement aux aménagements nécessaires au développement des zones urbaines et régionales, les problèmes des villes et régions doivent être traités de manière globale, avec une attention toute particulière au milieu de vie de la population, notamment à la protection de l'environnement, à la lutte contre la pauvreté, au maintien de la sécurité publique, à l'aménagement des zones d'habitation, à l'aide à l'emploi et à la lutte contre le chômage.

Actions de la JICA

En participant au développement du secteur des transports et à l'aménagement des villes et des régions dans les pays en développement, la JICA rend les conditions de vie des populations plus sûres ; elle favorise des déplacements fluides et l'instauration de milieux de vie urbains et ruraux viables à long terme, et contribue ainsi à la croissance économique et à l'amélioration du niveau de vie.

Dans le secteur des transports, outre la coopération traditionnelle au niveau du matériel et des plans d'aménagement des installations, la JICA assure une vaste gamme d'activités de coopération technique : (1) aménagements de l'infrastructure de transport requis par les bénéficiaires, notamment les usagers et résidents sur zone, (2) plans d'aménagement des bus et autres moyens de transport tenant compte des besoins des groupes vulnérables et des individus défavorisés, et (3) valorisation de ressources humaines et création d'organismes et d'institutions chargés d'assurer l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations, afin de garantir des services de transport viables à long terme. Afin que les infrastructures assurent pleinement leurs fonctions, la JICA participe notamment à la construction et à la réfection des routes et des ponts, elle fournit les équipements et les matériaux nécessaires, elle contribue à la formation du personnel assurant la construction, la maintenance et la gestion des installations, et enfin, elle ouvre des centres de formation.

Dans le cadre d'un aménagement urbain et régional centré sur la population résidente, la JICA met en œuvre des études de formulation de plans directeurs d'aménagement urbain global et des études de plans de promotion rurale et régionale, en vue de favoriser le développement socio-économique. Cette démarche d'étude globale intègre non seulement l'aménagement urbain et régional, mais aussi les questions de pauvreté, les mesures relatives au milieu naturel, au maintien de la sécurité publique et à l'aide à l'emploi.

Prenant en considération une zone étendue englobant le noyau urbain central dans toutes ses relations avec la périphérie ou l'ensemble formé par la zone rurale

et la zone urbaine, la JICA s'attache à formuler des plans d'aménagement urbain et rural respectueux des

perspectives d'évolution les plus appropriées pour la ville ou la région.

Sur le Terrain Vietnam Programme pour la sécurité du trafic

Promotion de la sécurité du trafic par un contrôle accru et un changement des perceptions

Résultat du changement des perceptions et projet pilote

Au Vietnam, la population est peu sensibilisée à la sécurité routière et les infractions, telles que excès de vitesse, non port du casque, changements de file inopinés sans clignotant, circulation à contresens et non respect des feux de signalisation, sont fréquentes. Aussi, on compte plus de 12 000 morts par an sur la route.

Le gouvernement vietnamien a renforcé ses contrôles pour accroître la sécurité routière et, durant l'exercice 2002, la JICA a lancé en collaboration avec la ville de Hanoi le programme de promotion de la sécurité du trafic. Consciente du fait qu'une sensibilisation de la population était nécessaire pour améliorer la sécurité routière, la JICA a pour la première fois au Vietnam préconisé la phase tourne-à-gauche (au Vietnam, la circulation se fait à droite) et séparé les files pour voitures, motos et bicyclettes sur une voie à grande

circulation choisie pour l'expérience. Parallèlement, elle a mené diverses activités pédagogiques : relations publiques par le biais de la télévision, de journaux, de brochures, de cours d'information routière par des retraités et des bénévoles, ainsi qu'une campagne mobilisant 1 000 cyclistes modèles devant inciter les usagers de la route à respecter l'usage du clignotant et des files de circulation.

Sensibilisation des autorités

La tâche la plus difficile a été d'obtenir l'accord des membres du personnel des organismes concernés dans le pays. Bien qu'ils aient tous été très opposés à cette expérience et très préoccupés par les accidents et les embouteillages qu'elle pourrait causer, le bureau de la JICA et les experts détachés n'ont pas cessé, avec patience, d'essayer de les convaincre.

Cette méthode n'est pas vraiment sans précédent au Vietnam. Quoiqu'il

en soit, elle a bien été accueillie par la ville de Hanoi et ses habitants. La JICA considère que cela pourrait constituer un bon exemple, non seulement pour Hanoi mais pour le Vietnam tout entier, comme une première étape vers la résolution des problèmes de circulation. L'Agence prévoit de poursuivre ses actions de coopération et de réaliser des améliorations encore plus ambitieuses.

(Bureau de la JICA au Vietnam)



Circulation chaotique au carrefour avant la mise en œuvre du programme (voir p. 74, l'état du trafic à l'issue du programme)

Centres Japon

Conçus comme des bases de soutien au développement de ressources humaines adaptées au mécanisme de l'économie de marché, les Centres Japon s'appuient sur l'expérience du Japon dans les pays ayant effectué la transition vers ce type d'économie en Asie centrale et orientale et la péninsule indochinoise. Ces centres sont aussi censés servir de plateforme aux échanges et à la compréhension mutuelle entre la population du pays partenaire et le Japon. Les Centres Japon n'ont pas qu'une vocation de coopération économique, il se considèrent également comme des « centres largement ouverts » au grand public, où sont présentés les aspects socioculturels de chaque pays et où sont proposés des cours de japonais.

La JICA a lancé les projets de Centres Japon en septembre 2000. Actuellement, neuf centres sont implantés et opérationnels dans huit pays (Vietnam (Hanoi et Ho Chi Minh), Laos, Cambodge, Myanmar, Mongolie, Kazakhstan, Ouzbékistan et Kirghizistan). Même si les activités diffèrent suivant la situation et les besoins des différents pays, le tronc commun est constitué de cours de commerce destinés à former des agents de terrain, ainsi que de programmes en faveur de la compréhension mutuelle et de cours de langue.

Dans les pays opérant leur transition vers une économie de marché, il est urgent d'encourager les ressources humaines du secteur privé à soutenir l'économie dans son état actuel et le personnel administratif responsable des réformes institutionnelles. Les cours de commerce sont faits pour soutenir la valorisation des ressources humaines dans ces domaines. Des conférences et des études de cas sur des sujets utilisant des exemples réels de gestion à la japonaise et des éléments concrets, comme

d'authentiques diagnostics d'usines japonaises, ont été grandement appréciées, et l'on a même vu d'anciens étudiants former une « Kaizen Association » pour diffuser eux-mêmes le style de gestion à la japonaise à grande échelle.

Dans le cadre du programme en faveur de la compréhension mutuelle, des informations sont fournies sur les situations effectives des étudiants internationaux et l'enseignement au Japon, etc. et des échanges de vues bilatéraux entre les étudiants sont organisés à travers divers événements et par le biais d'Internet. Les cours de japonais, proposés jusqu'à un niveau avancé, n'ont pas seulement pour objectif d'amener les étrangers à mieux connaître le Japon, ils doivent aussi permettre d'élargir la gamme des emplois et études qui s'ouvriront à eux dans ce pays.

Les Centres Japon s'emploient à renforcer les liens entre ces différentes activités pour accroître l'effet de synergie et permettre aux associations nées de ces activités de former des réseaux utiles pour l'avenir du Japon et de chaque pays partenaire.



Ce cours d'origami organisé dans le nord de la Mongolie par le Centre Mongolie-Japon pour le développement des ressources humaines témoigne de la popularité du Japon dans les zones rurales.

Développement humain

Éducation de base/Enseignement supérieur, enseignement et formation techniques/Santé/Sécurité sociale



Classe primaire informelle organisée au domicile d'un enseignant (Pakistan)

Vue d'ensemble du secteur du développement humain

Dans ce secteur, la JICA assure une coopération technique dans quatre domaines : (1) éducation de base, (2) enseignement supérieur, enseignement et formation techniques, (3) santé (lutte contre les maladies infectieuses, soins de santé maternelle et infantile, santé génésique, valorisation des ressources humaines pour les soins de santé, développement et reconstruction du système de santé) et (4) sécurité sociale (assurance et aide sociales, soutien aux handicapés, travail et emploi). Ces prestations fondamentales, qui constituent d'importants enjeux dans la vie des individus, sont toutes étroitement liées au concept de sécurité humaine. Elles sont également liées à cinq* des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés par les Nations-Unies en raison de leur importance pour la prospérité de l'humanité.

Dans le domaine de l'éducation de base, la JICA s'emploie à relever le taux de scolarisation en incitant les résidents à se mobiliser ; elle s'efforce également d'améliorer la qualité de l'enseignement grâce à la formation de maîtres, la modernisation de manuels scolaires, etc. Enfin, dans le domaine de l'administration scolaire, elle participe à la formulation de plans de développement de l'éducation. Dans le domaine de l'enseignement informel, des cours d'alphabétisation, également importante pour la sécurité humaine, sont menés.

L'enseignement supérieur et l'enseignement technique et professionnel sont essentiels au développement économique

Éducation de base

Situation générale

À l'aube même du XXI^e siècle, on compte encore dans le monde près de 800 millions d'adultes illettrés et plus de 103 millions d'enfants non scolarisés (dont 57 % de filles). C'est dans ce contexte que s'est tenu en 2000 le Forum mondial de l'éducation à Dakar ; la capitale du Sénégal a réuni à cette occasion des délégués de 181 pays, d'organisations internationales et d'ONG. Ce forum a de nouveau confirmé l'importance de l'éducation de base* et permis d'adopter le cadre d'action de Dakar (par lequel les pays présents s'engageaient à garantir l'accès à l'éducation primaire pour tous les enfants d'ici à 2015 et à éliminer d'ici à 2005 les disparités liées au sexe dans l'éducation primaire et secondaire). Deux des huit OMD annoncés lors de l'Assemblée générale des Nations-Unies en 2000 sont liés à l'éducation de base et diverses activités sont mises en œuvre dans les différents pays pour atteindre ces objectifs planétaires communs.

Dans le droit fil de ces orientations au plan international, le Japon soutient l'éducation de base dans sa politique d'APD. Dans l'initiative de soutien à l'éducation de base

et la JICA soutient la formation de ressources humaines dans les universités et les instituts de recherche pour répondre aux besoins du monde industrialisé. Dans la perspective de la consolidation de la paix, des programmes liés à la réintégration sociale des ex-combattants sont également organisés.

Dans le secteur de la santé, la JICA met en œuvre des projets liés d'une part, à la lutte contre les maladies infectieuses, telles que le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), le VIH/sida, le paludisme, et d'autre part, à la protection maternelle et infantile pour assurer la santé des mères et de leurs enfants. La JICA contribue en outre à l'amélioration des systèmes d'administration des services de santé, souvent vulnérables dans les pays en développement.

En matière de sécurité sociale, la JICA participe à la sécurité au travail, à la réadaptation médicale et professionnelle des handicapés et au renforcement de l'aide sociale pour la protection des groupes socialement vulnérables.

Par ces activités de valorisation des ressources humaines dans les pays en développement, l'Agence s'emploie à garantir l'existence, les moyens de subsistance et la dignité de tous, selon le principe même de sécurité humaine.

* Les cinq OMD liés au développement humain sont : (1) assurer l'éducation primaire pour tous, (2) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (élimination des disparités entre les sexes dans l'éducation), (3) réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans, (4) améliorer la santé maternelle, et (5) combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Voir p. 70, le synopsis des OMD.

pour la croissance (BEGIN) annoncée par le premier ministre Koizumi lors du sommet du G8 à Kananaskis en 2002, le gouvernement japonais a clairement mis l'accent sur le soutien à l'éducation de base, conscient de ce que l'investissement dans l'éducation est une mesure efficace pour réduire la pauvreté et favoriser la croissance économique.

Pour sa part, la JICA n'a pas cessé d'apporter sa coopération dans le domaine de l'éducation de base. Le montant alloué par la JICA dans ce cadre au début des années 1990 était environ de 15 milliards de yens par an, soit 12 % du budget de l'Agence ; depuis, il a augmenté, passant à quelque 30 milliards de yens annuels, soit 20 % du budget total (figure 3-5).

* L'éducation de base est l'enseignement grâce auquel les individus peuvent acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour vivre en société. Plus précisément, elle regroupe l'enseignement pré-primaire, primaire, l'enseignement secondaire de premier cycle et l'enseignement informel.

Actions de la JICA

Dans le droit fil de sa politique de base, qui est

d'aider les pays partenaires suivant leurs besoins, la JICA a identifié cinq points d'action prioritaire concernant l'éducation de base :

- 1) Extension quantitative de l'éducation primaire et secondaire
- 2) Amélioration qualitative de l'éducation primaire et secondaire
- 3) Réduction des disparités liées au sexe
- 4) Promotion de l'enseignement informel
- 5) Amélioration de la gestion scolaire

Extension quantitative de l'éducation primaire et secondaire

Ces mesures concernent plus particulièrement la construction d'écoles et d'installations scolaires, ainsi que l'amélioration du milieu éducatif dans lequel évoluent les enfants. Les raisons pour lesquelles ils ne sont pas scolarisés sont nombreuses, mais dans la plupart des cas, ils ne vont pas ou ne peuvent pas aller à l'école à cause du manque de compréhension de leurs parents ou du fait qu'ils doivent travailler bien qu'ils soient scolarisables. Pour relever le taux de fréquentation scolaire, il est non seulement nécessaire de bâtir des écoles, mais aussi d'instaurer un environnement qui permette aux enfants de les fréquenter. La JICA met donc en œuvre des actions pédagogiques pour gagner la compréhension des parents et des résidents locaux ; à cet effet, elle encourage la participation communautaire, organise des groupes participant à des projets de construction d'écoles, etc.

Amélioration qualitative de l'éducation primaire et secondaire

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'œuvrer à l'amélioration de divers éléments : enseignants, manuels, installations, etc. Plus précisément, il importe de relever le niveau des enseignants en améliorant la formation préalable et en cours d'emploi, ainsi que les méthodes d'enseignement, de création et de diffusion des manuels scolaires et des matériels didactiques, et en modernisant les installations. Depuis le milieu des années 1990, la JICA met en œuvre des projets liés à la formation des enseignants, notamment en sciences et en mathématiques ; ces projets combinent diverses activités, comme l'élaboration de méthodes d'enseignement, de manuels à destination des élèves et du professeur, ou encore la refonte des matières dispensées au titre de la formation des enseignants. Récemment, une coopération a débuté dans des domaines autres que les sciences et les mathématiques dans différents pays, notamment au Myanmar. D'autre part, en Afrique et en Amérique Centrale, un plan de coopération régionale visant à étendre à tous les pays de ces régions les résultats obtenus dans le cadre de projets de formation d'enseignants, respectivement au Kenya et au Honduras, a été examiné et mis en œuvre.

Promotion de l'enseignement informel

La coopération en matière d'enseignement informel, défini comme l'organisation d'activités éducatives en dehors du système d'éducation scolaire, est essentielle. Elle est importante non seulement parce qu'elle répond aux besoins d'apprentissage de base qui ne peuvent être satisfaits par la seule

éducation scolaire, mais aussi parce qu'elle permet de garantir la sécurité humaine qui assure à l'être humain sa survie, ses revenus et sa dignité, et lui assure la liberté d'agir comme il l'entend. Destiné aux enfants comme aux adultes, cet enseignement comprend des activités spécifiques visant à promouvoir les programmes d'alphabétisation et les programmes d'apprentissage des compétences nécessaires dans la vie courante*.

L'enseignement informel se distingue par sa diversité, sa flexibilité et son accessibilité ; il s'avère utile dans d'autres domaines que l'éducation, notamment pour les soins de santé, la protection du milieu naturel, la consolidation de la paix et la génération de revenus. Récemment, l'Agence a renforcé son action dans ce domaine et des projets ont été mis en œuvre dans plusieurs pays, dont l'Afghanistan, le Népal et l'Éthiopie.

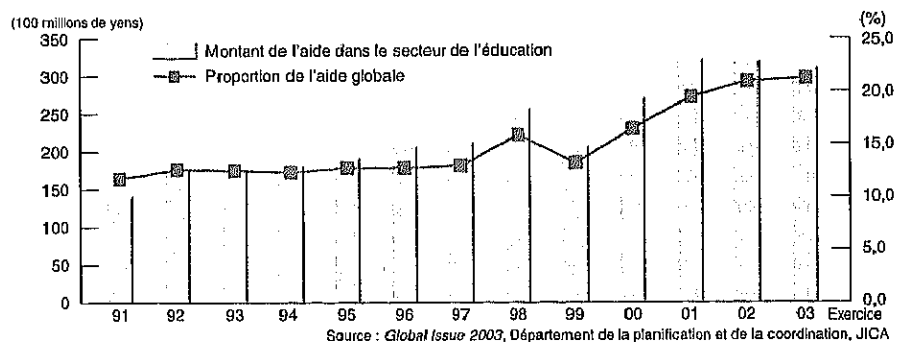
Amélioration de la gestion scolaire

Reliée de manière transverse à tous les sous-secteurs éducatifs, la gestion scolaire doit être améliorée pour permettre le développement autonome de l'éducation. À titre d'exemple d'activités de ce type, citons l'amélioration des capacités des administrateurs scolaires en matière de planification, de mise en œuvre des projets, de suivi, etc. grâce à la formulation de plans de développement de l'éducation et la promotion de la décentralisation, etc. En Indonésie par exemple, la JICA participe à l'instauration d'un enseignement axé sur l'école avec la participation des résidents communautaires dans le cadre de la politique nationale de décentralisation de l'éducation.

L'éducation se compose de nombreux facteurs tous étroitement liés : enseignants, manuels et autres matériels pédagogiques, salles de classe, considérations politiques et administratives, et enfin, milieu social. Aussi, les questions complexes inhérentes à l'éducation exigent une approche globale et des mesures souples parfaitement adaptées aux besoins des bénéficiaires. C'est pourquoi la JICA s'efforce d'étendre et de diversifier ses actions de coopération dans une meilleure compréhension des besoins des résidents locaux, tout en collaborant avec d'autres donateurs et des ONG.

* L'expression « compétences nécessaires dans la vie courante » est utilisée pour désigner divers types de connaissances et compétences nécessaires à la vie telles que l'aptitude à vivre en société, la prise de décisions, la résolution des problèmes, l'esprit critique et la communication, la formation professionnelle, les compétences environnementales, celles en matière de santé et d'hygiène, de prévention des maladies infectieuses comme le VIH/sida, ou encore les compétences liées à l'alphabétisme : l'aptitude à lire, à écrire et à compter (Rapport d'étude : *Approaches for Systematic Planning of Development Projects*, JICA 2002).

Figure 3-5 Réalisations de la JICA dans le domaine de l'éducation



Enseignement supérieur, enseignement et formation techniques

Situation générale

Dans nombre de pays en développement, les chances de bénéficier d'un enseignement supérieur, technique ou d'une formation de qualité sont limitées. Les possibilités d'avoir des revenus suffisants sont par conséquent également limitées et le capital humain sous-exploité. L'absence de main d'œuvre qualifiée pour diriger les entreprises constitue un obstacle majeur à la promotion et au développement de l'industrie. D'un autre côté, la mondialisation a favorisé les progrès dans la transmission des informations et la transition vers une économie à forte intensité de savoir. Aussi, le rôle de l'enseignement supérieur, qui est de créer un noyau de ressources humaines pour développer et diffuser les connaissances, a vu récemment son importance s'accroître.

Aujourd'hui, l'éducation de base est dispensée dans le monde entier, aussi devient-il sans cesse plus important de disposer ensuite de solutions en termes d'éducation et de formation. En donnant plus de chances à ceux qui ont terminé leur éducation de base d'être des membres à part entière de la société, on favorise le développement économique.

Actions de la JICA

Enseignement supérieur

Dans notre société actuelle régie par la mondialisation et que l'on appelle également société de l'économie du savoir, les établissements de l'enseignement supérieur sont très souvent sollicités pour collecter, créer, diffuser et utiliser des connaissances et des informations. Dans les pays en développement également, le rôle que ces établissements sont appelés à jouer s'est accru, avec notamment la formation de ressources humaines qui participeront à l'édification de la nation, rehausseront le niveau intellectuel de la société toute entière et répondront aux besoins et aux aspirations de cette dernière.

Suite à ces changements de rôles, la politique de soutien de la JICA à l'enseignement supérieur évolue. Traditionnellement, elle était axée sur l'installation et l'extension de facultés et de départements dans les domaines

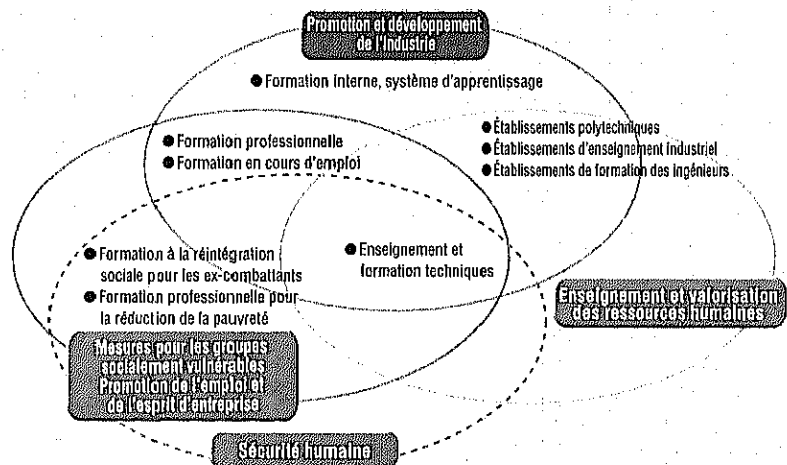
de la technique, de l'ingénierie et de la science, domaines considérés directement bénéfiques à la promotion industrielle et au progrès technique. Mais ces dernières années, la JICA a étendu son soutien à d'autres activités telles que l'administration de l'enseignement supérieur, l'enseignement des sciences sociales et le fonctionnement et la gestion des universités. L'Agence s'efforce également d'améliorer les capacités de recherche des écoles de l'enseignement supérieur et des centres de recherches, de renforcer la collaboration avec l'industrie, de promouvoir l'intégration régionale en se servant du réseau intra-régional reliant les universités, de proposer un enseignement à distance à l'échelle régionale, et enfin, d'offrir un soutien aux étudiants venus des pays voisins. Dans une perspective globale à long terme, elle assure en outre des activités de coopération flexibles, répondant aux besoins et aux situations dans les différents pays partenaires.

Enseignement et formation techniques

Les ressources humaines dont une société a besoin diffèrent suivant l'état de développement du pays considéré. Dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et d'Amérique du Sud, dont le développement économique est soutenu par des investissements étrangers, il est nécessaire de former les ressources humaines capables de répondre aux besoins de l'industrie. En revanche, dans l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud-Ouest et les pays ayant connu des conflits, les industries sont sous-développées et les emplois potentiels

Figure 3-6

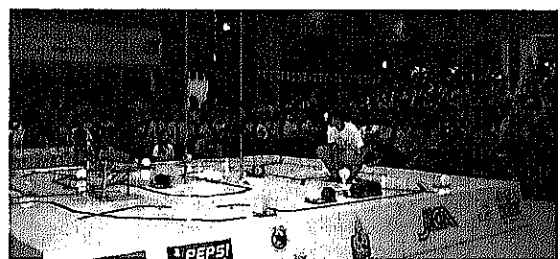
Diagramme conceptuel des enjeux dans les secteurs de l'enseignement supérieur ainsi que de l'enseignement et de la formation techniques



Projet de mise en place d'un enseignement universitaire diplômant d'informatique (cours de transition sur les technologies de l'information (TI)) au Laos

Dans ce projet mené par le département d'ingénierie de l'Université nationale du Laos, l'enseignement est dispensé essentiellement par le biais de conférences à distance avec la coopération de l'Université Tokai. En plus d'un expert détaché par le Japon, le projet fait intervenir des experts thaïes de l'Université de technologie Ladkrabang du roi Mongkut, avec laquelle le Japon entretient des liens de coopération depuis environ 40 ans. Grâce à la collaboration entre les universités de trois pays, la JICA s'attache ainsi à renforcer de manière continue la valorisation des ressources humaines dans les pays en développement.

ÉTUDE DE CAS

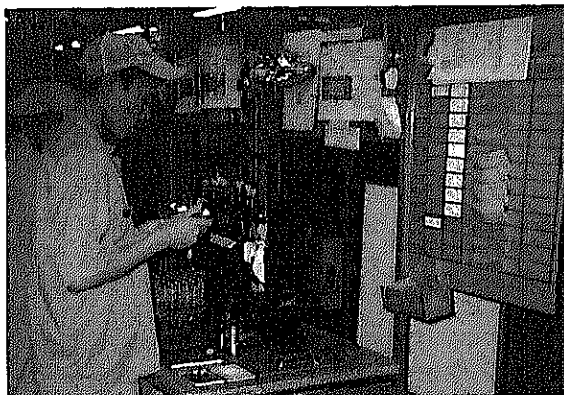


Concours de robots animé par le département d'ingénierie de l'Université nationale du Laos : environ 600 spectateurs ont assisté à l'épreuve, également disputée par des groupes d'étudiants venus des universités de Thaïlande et du Japon soutenant l'université laotienne.

Projet de renforcement des capacités de formation des techniciens au Collège technique industriel de Hanoi

ÉTUDE DE CAS

Pour former des ressources humaines dans le monde industriel, il est nécessaire d'établir avec ce dernier une concertation aussi efficace que possible et d'élaborer à cet effet un enseignement et une formation qui correspondent au mieux à ses besoins. Au Vietnam, par exemple, où l'investissement étranger a augmenté, un projet a été mis en œuvre au Collège technique industriel de Hanoi dans le but de former des mécaniciens pouvant assumer des fonctions de contremaître. Des cours de formation rapide ont été proposés à des ouvriers d'usines locales et le collège a été amené à honorer des commandes d'entreprises privées. Non content de répondre aux besoins du monde industriel, le projet a permis à ses acteurs d'établir de bonnes relations avec ce dernier. Plus particulièrement, le fait que les instructeurs et les étudiants n'ont pas seulement enseigné ou appris des techniques, mais ont également assimilé les bonnes attitudes à adopter au travail et l'importance de la fabrication, etc. a été très apprécié dans le monde industriel local, notamment par les filiales de sociétés japonaises.



Les diplômés du Collège technique industriel de Hanoi sont appréciés pour leurs facultés d'adaptation et les offres d'emploi qu'on leur propose individuellement sont plus nombreuses que dans tout autre établissement.

dans de grandes entreprises sont plutôt rares.

C'est pourquoi il est nécessaire de former des ressources humaines destinées à occuper des emplois dans des entreprises jeunes ou de petite taille et de leur donner les compétences pratiques de base : on peut ainsi

Santé

Situation générale

Dans de nombreux pays à travers le monde, les tendances démographiques se sont inversées et les taux de natalité et de mortalité anciennement élevés sont faibles aujourd'hui. Les évolutions de la médecine ont fait progresser les conditions sanitaires de la population et les services de soins visant à prévenir ou guérir les maladies touchent désormais plus d'individus. Ces derniers bénéficient en outre de progrès indirects, comme l'amélioration du milieu de vie et de l'alimentation, ou encore la diffusion de l'éducation sanitaire, grâce au développement économique et social de chaque pays.

Toutefois, même aujourd'hui, au XXI^e siècle, les indicateurs de santé ne se sont ni améliorés ni détériorés dans certains pays ou zones en développement, et il existe toujours de grandes disparités à ce niveau entre les pays industrialisés et les pays en développement, les riches et les pauvres, les citadins et les ruraux. Ainsi, en Afghanistan ou dans certains pays de l'Afrique subsaharienne, la mortalité liée à la maternité (risque de décès chez les femmes durant la grossesse ou l'accouchement) est 100 fois plus élevée qu'au Japon. Les chances pour un nouveau-né de dépasser cinq ans sont de 99 % dans les pays à revenus élevés, comme le Japon, alors que dans les pays pauvres, 20 % des enfants meurent avant d'avoir atteint cet âge. Il est à noter que 70 % d'entre eux meurent de maladies que l'on pourrait prévenir ou guérir grâce à des vaccins ou à des médicaments courants. Dans les pays où les installations sanitaires ou médicales ont été détruites durant une guerre civile ou un conflit et qui se sont vidés de leurs médecins et infirmières, on ne dispose plus de services de santé publique et les normes sanitaires se sont gravement détériorées.

Actions de la JICA

Pour réduire ces disparités et améliorer la santé de l'ensemble de la population, il convient d'instaurer et d'entretenir des systèmes de santé susceptibles de fournir

réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie de ces personnes. Dans les pays ravagés par les conflits plus particulièrement, les ex-combattants tout juste démobilisés reçoivent une formation technique destinée à faciliter leur réintégration dans la société.

des services de soins de qualité à faible coût. La mise en place d'un système efficace est tributaire de nombreux facteurs, notamment de la prise de décisions adaptées de la part du gouvernement en matière de politiques sanitaires, de l'amélioration des installations et du renforcement du personnel chargé d'assurer les soins, de l'assurance d'une exploitation appropriée des ressources financières et de la participation de la communauté aux activités sanitaires. La JICA met en œuvre diverses actions de coopération technique pour contribuer à l'établissement de tels systèmes et à la fourniture de soins efficaces.

Lutte contre les maladies infectieuses

Suite à la propagation d'infections comme le SRAS et la grippe aviaire, les maladies infectieuses sont un sujet de préoccupation croissant au Japon. Mais à l'échelle mondiale, ces maladies tendent à se propager malgré les efforts accomplis, notamment dans les pays en développement. Ainsi, la propagation du VIH/sida est considérable dans l'Afrique subsaharienne, avec 65 % (environ 25 millions de personnes) des porteurs du VIH/sida (environ 39 millions de personnes) et 74 % (environ 2,3 millions de personnes) des décès liés à cette maladie (3,1 millions de personnes). Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sept à huit millions de personnes meurent chaque année des trois principales maladies infectieuses – sida, tuberculose et paludisme – dans les pays en développement. Pour enrayer leur propagation, le gouvernement a lancé en 1998 l'initiative Hashimoto qui reconnaît la nécessité d'une coopération internationale pour réduire la morbidité et la mortalité des maladies parasitaires et annoncé en 2000 l'initiative d'Okinawa pour renforcer la lutte contre les maladies infectieuses.

Dans le cadre de ces initiatives, la JICA s'aligne sur l'aide internationale dans la lutte contre les maladies infectieuses, de sorte que les pays en développement puissent prévenir et limiter les risques d'infection. Plus

Dossier

Partie 1

Partie 2

Partie 3

Partie 4

Références

Chapitre 1 Approche des problèmes de développement
3 Développement humain

précisément, la JICA contribue à la lutte contre le HIV/sida, la tuberculose, le paludisme et les maladies parasitaires et au programme élargi de vaccination (PEV), etc. Elle aide à diffuser des mesures de lutte contre l'infection, ainsi que des méthodes de dépistage et de soins, ou encore à former le personnel chargé d'assurer ces soins.

Santé maternelle et infantile, santé génésique

Dans les pays en développement, les problèmes de santé des femmes et des enfants demeurent préoccupants. Dans le monde, plus de 500 000 femmes meurent durant la grossesse ou l'accouchement chaque année. C'est d'ailleurs la cause de décès la plus fréquente chez les femmes. Comme indiqué plus haut, plus de 10 millions d'enfants meurent de maladies infectieuses curables avant leur cinquième anniversaire.

Eu égard à la situation, les OMD définissent des objectifs à atteindre en matière de réduction de la mortalité infantile et d'amélioration de la santé maternelle. Partant de ces objectifs planétaires, la JICA s'attache à fournir à un stade précoce une aide destinée à améliorer la santé maternelle et infantile.

En particulier, considérant que l'amélioration continue des conditions de santé liées au sexe et à la reproduction (santé génésique) est importante pour l'amélioration de la santé des femmes l'Agence soutient une action globale intégrant une perspective sexospécifique. Cette action comprend notamment un projet visant à favoriser les accouchements sans danger et le planning familial, en collaboration avec des ONG au Vietnam et au Myanmar. Dans d'autres pays, comme le Cambodge, une action destinée à favoriser la santé maternelle et infantile est menée depuis des années et bien des résultats ont été obtenus.

Développement et reconstruction du système de santé

Pour renforcer de manière durable les programmes de santé maternelle et infantile et de lutte contre les maladies infectieuses, il est nécessaire d'améliorer l'ensemble du système dispensant les services de santé. Ces dernières années, les pays en développement sont nombreux à mettre en œuvre des réformes institutionnelles, telles que

la décentralisation et l'extension de l'assurance sociale, qui sont susceptibles d'influer grandement sur l'accessibilité et la qualité des services de santé. L'Agence s'attache à soutenir ces efforts.

Trois projets de coopération technique illustrent cette action : l'étude de développement sur la modernisation des systèmes de gestion de l'information dans le secteur de la santé au Pakistan vise à moderniser le système de gestion d'informations sanitaires servant de base à l'élaboration des politiques sanitaires ; le projet de renforcement des services de santé de district (SSD) de la région de Morogoro en Tanzanie a, quant à lui, vocation de renforcer les capacités administratives dans le secteur de la santé au niveau de l'administration locale ; et le projet de modernisation des services de santé axés sur la protection maternelle dans les districts de Kissi et Kericho au Kenya a pour objet de renforcer les prestations de soins et le système d'orientation des patientes suivant leur état de santé et les installations disponibles. Le soutien à la modernisation des systèmes de santé s'inscrit normalement dans une perspective à moyen ou à long terme. Toutefois, dans un nombre croissant de pays sortant d'un conflit, une aide immédiate s'impose : c'est le cas par exemple de l'Afghanistan, où l'aide est structurée autour de quatre piliers – santé infantile, santé maternelle, lutte contre les maladies infectieuses, principalement la tuberculose, et enfin, consolidation des capacités administratives en matière sanitaire.

Valorisation des ressources humaines pour les soins de santé

Nombre de pays en développement souffrent de problèmes de carence en agents de santé et de qualité des soins insuffisante. Aussi, la JICA apporte son aide pour développer les capacités, les connaissances et les compétences des agents de santé en fonction de la situation dans chaque pays.

Au cours de l'exercice 2004, la JICA a lancé en Ouzbékistan un projet visant à instituer en matière d'enseignement infirmier un modèle introduisant le concept de soins axés sur le patient, une nouveauté dans ce pays d'Asie centrale. Pour que le personnel soignant puisse

dispenser des soins de qualité, il est tout à la fois essentiel d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles d'infirmières et d'établir un système et une structure qui permettent d'exploiter les capacités et les compétences ainsi acquises. Dans ce cadre, l'Agence prévoit de lancer au Laos un projet tenant tout à la fois compte de ces deux facteurs, autrement dit de l'amélioration de l'enseignement et de l'administration des soins infirmiers. Pour que l'Arabie saoudite ne dépende plus d'infirmières étrangères et forme du personnel autochtone, une formation pour infirmières en chef a été organisée au Japon.



Une infirmière vérifie l'état de santé de patients locaux lors d'une visite en zone rurale (projet de formation en cours d'emploi pour infirmières en santé communautaire aux Fidji).

Sécurité sociale

Situation générale et actions de la JICA

La crise économique qui a frappé les pays d'Asie du Sud-Est de juillet 1997 à 1998 s'est soldée par des répercussions considérables sur les conditions de vie des habitants de la région et son économie. Cette crise a démontré l'inaptitude actuelle du système de protection des groupes socialement vulnérables dans ces mêmes pays et du système de sécurité sociale comme base à moyen et long terme pour empêcher les individus de glisser dans ces mêmes groupes ; elle a en outre permis à nouveau de constater combien de tels systèmes étaient nécessaires. S'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire du Japon concernant la formation des systèmes de sécurité et de protection sociales, la JICA fournit son aide dans ces deux domaines.

Sécurité et protection sociales

Ce secteur couvre les programmes d'assurance-maladie et de pension de retraite, qui entrent généralement dans le cadre de l'assurance sociale, ainsi que les mesures de protection sociale pour les personnes âgées, les enfants et les mères ; il inclut également l'assistance aux personnes socialement vulnérables, notamment les toxicomanes, ex-combattants et prisonniers. Plusieurs projets sont actuellement mis en œuvre : 1) mise en place d'un système d'information sur l'assurance maladie en Thaïlande ; 2) soutien à la réintégration sociale des enfants des rues à Mexico et 3) renforcement de la politique d'aide sociale en faveur des personnes âgées au Chili.

Soutien des personnes handicapées

Bien que l'aide aux personnes handicapées soit généralement incluse dans la protection sociale, la JICA ne considère pas ces derniers comme de simples bénéficiaires des services de l'aide sociale et s'efforce plutôt de les aider à vivre au sein de la communauté locale parmi les non handicapés et à prendre une part dynamique aux activités sociales, comme des acteurs à part entière du développement. Plus précisément, on peut diviser ce dernier domaine en plusieurs secteurs : réadaptation médicale, réadaptation professionnelle, réadaptation au sein du tissu social, enseignement pour adultes et enfants handicapés, formation de leaders handicapés, constitution et renforcement d'organisations de personnes handicapées, soutien pour une vie autonome et mesures en faveur d'une société sans barrières entre handicapés et non handicapés. L'Agence fournit une aide dans ce sens dans plusieurs pays : Chine, Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Syrie, Bosnie-Herzégovine et Chili.

Travail et emploi

Ce domaine couvre la politique du travail, la politique de l'emploi, le placement, les normes de travail, ainsi que les assurances liés au travail, notamment l'assurance chômage et les indemnités en cas d'accident du travail. Dans le cadre de la santé et de la sécurité au travail, l'Agence met en œuvre des projets visant à soutenir l'établissement d'un centre destiné à la valorisation des ressources humaines dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

Sur le Terrain

Malaisie Transfert des techniques de production de fauteuils roulants et création d'un atelier pour développer la pratique du basket-ball en fauteuil roulant

Action pour l'autonomie et la participation pleine et entière des handicapés en fauteuils roulants à la société

Transfert de technologie de production aux fabriques de fauteuils roulants

Le gouvernement malais fournit aux handicapés qui en ont besoin des fauteuils roulants, gratuitement et à leur demande. Mais il n'existe pas de grande fabrique dans ce pays et la plupart de ces fauteuils sont importés et de conception standard. De plus, il n'est pas possible d'obtenir des fauteuils pour les enfants et la pratique sportive, car ils sont trop coûteux.

Afin d'améliorer cette situation et de permettre aux handicapés de disposer de fauteuils à leur taille et correspondant à leurs activités, la JICA a institué en février 2005, avec l'aide de la société Japan Sun Industries de Beppu, dans la préfecture d'Oita, une fabrique au sein du Centre de formation et réadaptation industrielles pour handicapés physiques de Bangi (Bangi Industrial Training and Rehabilitation Centre for the Physically Disabled [BITR-CPD]), centre situé dans la banlieue de Kuala Lumpur. Dans cette fabrique, les membres du personnel du centre et les handicapés venus de tout le pays reçoivent une formation

technique, allant de la conception à la fabrication des fauteuils.

Soutien actif du sport en fauteuil roulant

Avec la venue à Kuala Lumpur en 2006 des 9^e jeux FESPIC rencontre sportive d'handicapés des régions d'Extrême-Orient et du Sud Pacifique), les sports pour handicapés attirent de plus en plus l'attention en Malaisie. Pour populariser le basket-ball en fauteuil roulant, une formation est dispensée, dans le cadre de la coopération, aux entraîneurs et aux joueurs appartenant au Conseil paralympique de Malaisie. Lors d'un atelier en décembre 2004, un match a été organisé au BITR-CPD entre deux équipes mixtes, constituées de Japonais et de Malais. Même si un joueur s'est renversé par accident durant la partie, le match a renforcé les liens entre les deux pays. La rencontre a fourni une occasion rêvée aux joueurs malais de démontrer à nouveau leur joie de jouer et

de prendre conscience du haut niveau de jeu que les joueurs japonais sont capables de proposer.

La coopération doit se poursuivre jusqu'à l'exercice 2006. Outre une amélioration du niveau de jeu des basketteurs en fauteuil malais, on s'attend à ce que cette activité se propage encore plus en Malaisie et à ce que la participation sociale des handicapés en fauteuil roulant soit renforcée.

(Bureau de la JICA en Malaisie)



Participant à un atelier de fabrication de fauteuils roulants